

Les badges ouverts

Guide pour les éducateurs et formateurs

Qu'est-ce qu'un badge ?

Un badge est une image numérique qui contient des informations cachées : ce qu'il atteste, à qui, par qui et quand il a été attribué, sur quels critères, et éventuellement pour combien de temps.

Les spécifications des badges ouverts (*Open Badges*) ont été créées par la Fondation Mozilla en 2011 pour sécuriser, par des clés numériques, des informations liées à une image. Un badge est donc l'équivalent d'un diplôme dont on pourrait vérifier l'attribution, la validité et la nature, sur un site tiers.

Pour un organisme de formation, attribuer un badge, c'est attester une compétence acquise, une réalisation concrète, ou la participation à une activité. Ainsi, des badges peuvent être attribués à tous les niveaux et valider des apprentissages formels ou informels. En particulier, ils peuvent valoriser des savoir-être et des savoir-faire recherchés par les employeurs : organisation, gestion du temps, résolution de conflits, travail en équipe... Ils peuvent aussi jaloner un parcours de formation et être délivrés automatiquement par une plate-forme de formation en ligne à chaque évaluation réussie.

Les possibilités sont nombreuses, tant dans le contenu et l'objectif des badges (que montrent-ils ?), que pour la démarche de validation : dans quel contexte, à qui et comment sont-ils attribués ?.

Les apprenants peuvent accumuler des badges, les partager sur les réseaux sociaux, les mettre en avant dans leur signature, sur un *CV Europass* ou les afficher sur un site web.

Qui peut délivrer des badges ?

Le badge étant d'abord une norme, potentiellement n'importe qui la respectant peut en délivrer : écoles, universités, associations, formateurs, pairs, communautés de pratique, employeurs, organismes professionnels, organisateurs de séminaires, bibliothèques, musées...

Si votre organisme ne délivre pas encore de badges, pourquoi ne pas suggérer cette possibilité ? Pourquoi même ne pas créer vos propres badges dans votre champ d'intervention : par exemple pour matérialiser un projet réalisé par les apprenants, leur participation à une conférence, l'organisation d'un évènement ou pour jaloner votre progression pédagogique ? Ces badges viendront enrichir le CV d'un apprenant ayant peu d'expérience professionnelle.



En pratique : comment construire un badge ?

Différentes plateformes¹ permettent de créer, d'émettre ou de vérifier la validité des badges numériques. Pour choisir, en particulier si les badges sont remis manuellement, il faut prendre en compte la langue de l'interface, le modèle économique, la possibilité de gérer des groupes et d'avoir plusieurs émetteurs par organisme. Des compétences de développeur ne sont pas nécessaires. Le processus est le suivant :

- Créer un compte sur la plate-forme retenue (nous suggérons <http://badgr.com> qui est gratuit ou <https://openbadgefactory.com/fr/> qui nécessite un abonnement mais qui est plus ergonomique et qui offre davantage de fonctionnalités),
- Concevoir l'image qui matérialise le badge (il existe des sites spécialisés pour créer ce type d'images, comme <http://www.openbadges.me>, mais n'importe quel logiciel de dessin peut être utilisé),
- Pour chaque badge, définir toutes ses caractéristiques avant de les intégrer à la plateforme (titre, définition courte, critères d'attribution, niveaux...) sachant qu'un badge créé ne peut pas être modifié,
- Importer l'image sur la plate-forme pour y attacher les métadonnées définies précédemment.



Un badge doit être compris par l'image et son titre, puis par sa définition. Il décrit une compétence ou une expérience précise. Les critères sont clairs et mesurables pour permettre au bénéficiaire de comprendre ce qu'il doit faire pour l'obtenir, mais aussi pour les tiers, par exemple les employeurs. Ils doivent être réalistes et le badge doit donner envie d'être obtenu en fournissant un effort adapté.

La construction d'ensembles de badges doit être pensée globalement et en amont afin d'assurer la cohérence de l'ensemble, tant par le champ couvert, que par la place de chacun, mais aussi pour l'homogénéité du graphisme, du langage et du ton retenus pour les nommer et les décrire.

En pratique : comment attribuer des badges ?

C'est le formateur qui dispose d'un compte sur la plateforme utilisée par son organisme qui décide d'attribuer le badge suite à une évaluation ou à la réalisation d'une action. Il est intéressant d'impliquer les apprenants en leur demandant de solliciter l'attribution de tel ou tel badge lorsqu'ils estiment satisfaire aux critères. La liste des badges potentiels est partagée. La décision sera prise au cours d'un entretien. La personne est responsabilisée, elle est davantage consciente de ses caractéristiques et elle est mieux préparée pour se présenter lors d'un recrutement.



Les plateformes permettent de décerner manuellement un ou plusieurs badges à une personne ou à un groupe de personnes qui a validé une compétence dans un parcours commun ou qui a réalisé un projet collectif. Le badge est envoyé par courriel (la date d'attribution et l'adresse faisant partie des métadonnées). Il est possible d'y attacher des preuves (résultats d'un test, document numérisé...)

¹ IMS global qui, depuis 2017, a pris la responsabilité de la norme Open Badges de Mozilla en propose la [liste](#)

Comment sensibiliser les apprenants ?

Les apprenants doivent :

- être informés des badges (concept, badges disponibles, critères d'obtention...),
- comprendre leur intérêt,
- être motivés pour en obtenir,
- savoir comment les utiliser (partage sur des réseaux sociaux, ajout à un *CV Europass*, affichage sur un site, diffusion sélective...)

Une séance d'information collective de 1,5 à 3^h peut être organisée à partir d'un jeu introductif pour aborder le concept de compétence, de savoir-faire, de savoir-être et comprendre l'intérêt d'une certification par un tiers de confiance. Cette séance est l'occasion de recevoir un badge et de le partager.

Une discussion ouverte sera ensuite conduite : Comment pensent-ils les utiliser ? Quelle valeur ajoutée voient-ils ? Quels médias préfèrent-ils ? Quelles sont leurs craintes ? Quelles sont les difficultés et les limites ? Un apprenant qui a déjà reçu des badges apportera son témoignage.

Quel est l'intérêt des badges pour les apprenants ?

- **Être sensibilisé à la notion de compétence**,
- **S'engager** dans le processus d'apprentissage en valorisant de « petits » acquis au fil de la formation,
- **Être responsabilisé** en demandant des badges et en étant associé au processus d'attribution,
- **Développer la confiance** en soi et l'estime de soi,
- **Valider des apprentissages** réalisés hors d'un contexte éducatif formel,
- **Valoriser des qualités** particulières qui n'apparaissent pas clairement dans un diplôme,
- **Utiliser une approche ludique** en gagnant des badges ou en se fixant des objectifs,
- **Développer des compétences numériques**, utiliser l'*Europass*² ou l'e-portfolio³,
- **Améliorer son image sur les réseaux sociaux**, utiliser de nouveaux réseaux,
- **Faciliter l'accès à l'emploi** – mettre en avant auprès des employeurs des caractéristiques qu'ils recherchent particulièrement, attestées par un tiers de confiance.

Quel est l'intérêt des badges pour un éducateur-formateur ?

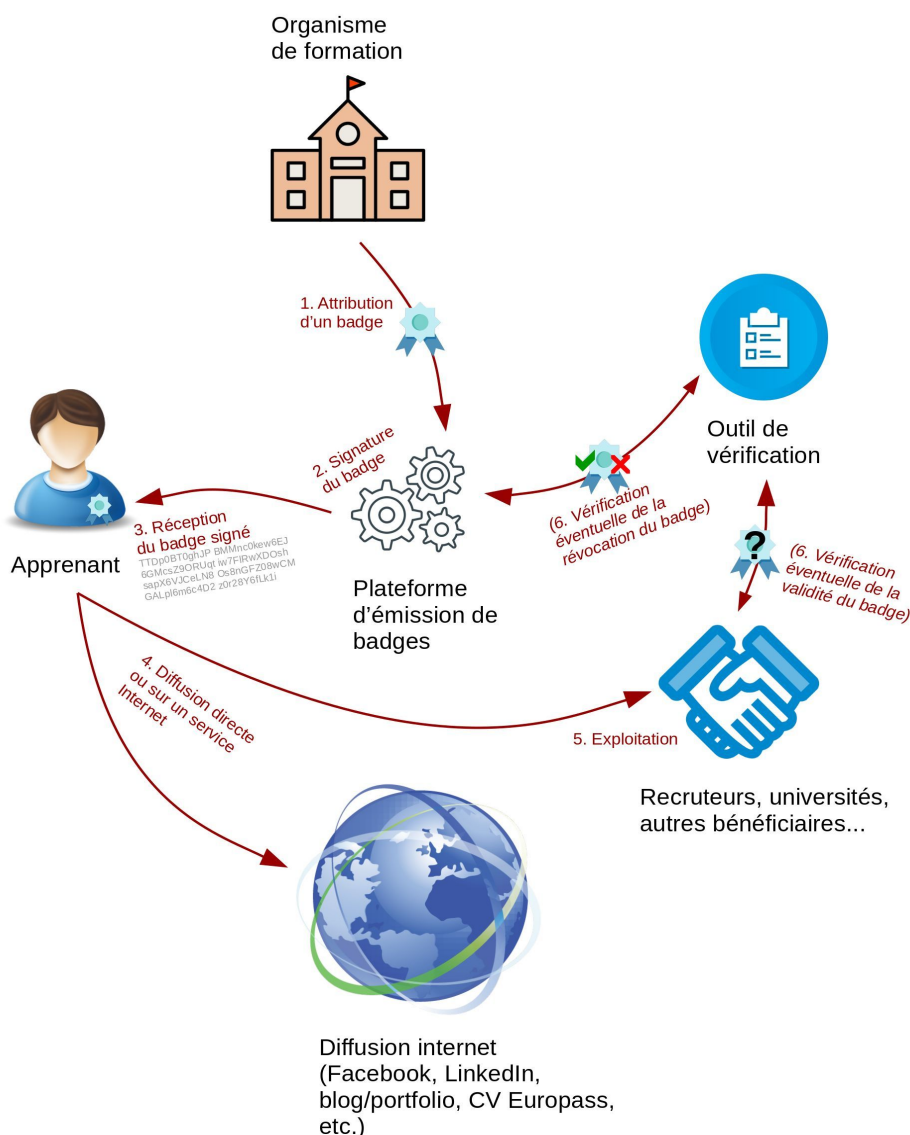
- **Matérialiser l'évaluation** de la progression des apprenants,
- **Entretenir la motivation** en jalonnant un parcours de formation,
- **Stimuler les apprenants** en introduisant un aspect ludique,
- **Sensibiliser l'apprenant** au concept de compétence,
- **Attester des savoir-faire et des savoir-être** démontrés en formation,
- **Soutenir les apprenants en difficulté** en proposant une reconnaissance visible et immédiate,
- **Mieux connaître le parcours des apprenants et leurs besoins** : en mémorisant des moments clés d'un parcours, les badges permettent une traçabilité utile pour les professionnels,
- **Mieux communiquer** avec les employeurs.

² <https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>

³ <http://iportfolio.velay.greta.fr/questions-frequentes/>

Des badges pour les compétences clés

Le projet de *Badges ouverts pour l'éducation des adultes* propose des badges pour valoriser des attitudes, des comportements et des caractéristiques recherchées par les employeurs : compétences clés et compétences de base relevant du socle de connaissances et de compétences professionnelles.



Ce document est distribué sous licence Creative Commons Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

2016-1-FR01-KA204-023896

www.open-badges.eu